

Les nouveaux arrivants sont les bienvenus à Saint-Vaury !

Depuis quelques années en raison de l'épidémie COVID, nous avons malheureusement renoncé à réunir de manière conviviale les nouveaux habitants de la commune. Un groupe d'élus et de citoyens travaille sur cette thématique à la mairie. Il a été décidé d'organiser une nouvelle rencontre afin de faire connaissance, de présenter les services de la commune et les différentes associations. Pourquoi aussi ne pas réfléchir à des projets partagés tout au long de l'année

qui permettraient de se réunir et de tisser des liens. La date prévue pour cette rencontre sera le vendredi 6 septembre à 18 heures 15 dans la salle du conseil municipal. Nous vous attendons nombreux. Un pot clôturera cette manifestation. Vous qui êtes sur la commune de Saint-Vaury depuis 1,2 ou 3 ans n'hésitez pas à vous inscrire auprès de notre secrétariat pour signaler votre présence à cette soirée. Ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons.



Nos employés municipaux ont du talent !
Félicitations à Christian pour cette belle réalisation à l'école maternelle.

NOUVEAU : Possibilité de téléconsulter un médecin à la pharmacie « La Valérienne »

Service accessible sans rendez-vous. Munissez-vous de votre carte vitale et de votre carte bancaire. Prise en charge par l'assurance maladie, tiers-payant accepté. Ordonnance délivrée si nécessaire.

Panneau Pocket

La commune est désormais équipée de l'application Panneau Pocket.

Téléchargez-la pour recevoir nos informations.

C'est simple et gratuit. Plus besoin de vous rendre sur le site internet ou de chercher sur Facebook. Il suffit de mettre la commune en favori et dès qu'une nouvelle information sera publiée une notification vous sera envoyée.

MARCHÉS FESTIFS

Esplanade William CHERVY

Les vendredis de 18h à 22h

• 5 juillet • 2 août • 6 septembre • 4 octobre

Les dimanches de 10h à 22h

• Le 7 juillet (Festijeu)
• Le 8 décembre (Marché de Noël)

Communication EVOLIS

En vacances, je ne perds pas mes bons réflexes !

- Pas de poubelle à proximité après ma pause pique-nique ? Je remporte mes déchets.
- Je garde le contrôle de mes sacs plastiques en les réutilisant pour remporter mes déchets chez moi.
- Je fais attention à mes mégots de cigarettes et mes chewing-gums en emportant une petite boîte en métal qui me sert de cendrier.
- J'essaie le zéro déchet en préparant moi-même mon pique-nique (gourde, serviettes, couverts et sacs réutilisables, sandwiches maison, etc.).

J'organise un évènement familial ou associatif cet été ?

- Je fais appel à EVOLIS 23 pour emprunter de la vaisselle et des gobelets réutilisables. Prêt de gobelets de 25 cl gratuit. Location de Kits de vaisselle (un kit comprend 25 assiettes, 25 couteaux, 25 fourchettes et 25 cuillères) : 5 €/kit à partir de 4 kits empruntés, gratuit entre 1 et 3 kits. Faire sa démarche en ligne sur : www.evolis23.fr/

Saint-Vaury



édito

Les événements nationaux et internationaux ne nous inspirent pas un optimisme béat. La situation départementale non plus d'ailleurs, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation ou le développement économique en général.

Pour autant nous poursuivons nos objectifs d'amélioration de l'attractivité de notre commune même si un contexte morose persiste.

L'État nous a incité à nous impliquer dans de nouveaux programmes (Petites Villes de Demain, installation d'une maison France Services, Plan Particulier...), ce que nous avons fait, mais depuis 2021 nous attendons encore les effets et surtout les financements qui accompagnent ces divers projets.

Notre hyper ruralité et ses incidences devraient être compensées par une péréquation nationale via des fonds spécifiques par rapport aux communes urbaines ou du littoral qui bénéficient d'un développement économique galopant ainsi que des recettes qui les accompagnent.

Si les départements ruraux ne veulent pas « décrocher » au même titre d'ailleurs que les départements ultra marins, il faudra une solidarité

nationale forte sauf si l'idéologie « moderne » condamne nos territoires.

Saint-Vaury, selon les derniers chiffres INSEE, maintient sa population et c'est une nouvelle rassurante. Les services à la population sont toujours présents voire renforcés et l'offre commerciale et artisanale également.

Je tiens à remercier tous ces acteurs essentiels à notre bien-être quotidien pour leur implication dans la vie de notre cité et j'invite toute la population à profiter de l'ensemble de ces services.

On peut toujours faire mieux certainement mais sachez que votre équipe municipale est à votre service pour préserver le dynamisme de notre commune même si les difficultés s'amoncellent trop parfois et les projets sont lourds à porter.

Nous vous souhaitons un bel été et n'hésitez pas à partager les moments festifs proposés par nos bénévoles.

Bien à vous,

Philippe BAYOL

Maire

Conseiller Départemental

Mairie : ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Tél. 05 55 80 20 17
Site internet : www.saintvaury.fr
E-mail : secretariat.mairie@saint-vaury.fr

À NOTER :
En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas de besoin urgent, vous pouvez contacter directement le service technique au 06 12 77 04 28.

Jun 2024
La lettre saint-valérienne

Travaux routiers

Entretenir 80 km de voiries communales a toujours été un exercice complexe mais encore davantage depuis une dizaine d'années au cours desquelles l'équilibre budgétaire est devenu complexe avec les dotations d'état incertaines, l'augmentation du coût des énergies et l'inflation en général.

Plusieurs actions d'entretien sont menées :

- la réfection et l'amélioration de la voirie : compétence transférée à Evolis 23 (Syndicat Mixte Intercommunal) mais financée par le budget de fonctionnement de la commune. Il s'agit de l'ensemble des prestations de grosses réparations ou d'améliorations de la voirie, des parkings et places publiques.
- l'entretien de voirie : opérations sur la bande de roulement (enduits superficiels : point à temps,...) concourant au maintien en bon état de la voie.
- la réparation de la voirie (« nids de poule », fissures,...) par du Colpatch, substance bitumineuse appliquée et compactée manuellement par nos agents.

Depuis 2019, nous disposons d'un diagnostic précis de l'état de la voirie de notre commune, réalisé par Evolis 23. Une cartographie, actualisée régulièrement, nous permet de prioriser les travaux routiers annuels. Pour le choix difficile et contraint des travaux à réaliser, plusieurs éléments sont pris en compte : l'état de la voie, la fréquentation, l'utilisation,...

Chaque année, une centaine de milliers d'euros sont consacrés à la réfection des routes, pouvant être subventionnés par l'état (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Pour cette année 2024, plusieurs interventions sont programmées pour un montant total de 106000 € :

- la réfection de rues dans le bourg : allée des Cladières (HLM de l'étang), passage des Fourjadeaux, chemin de la Montcheny, accès à La Chapelle Saint Michel.
- la réfection de voiries, complète ou partielle sur les secteurs de Langlade, Le Magnenon, Les Vergnolles, Dompeix, Demoranges, La Chérade.
- l'application de point à temps pour un montant de 10000 €.



Consommez à proximité pour aider au maintien du commerce et de l'artisanat

L'offre commerciale et artisanale présente sur notre commune est diversifiée et permet de répondre à bon nombre de nos besoins du quotidien. Elle s'est enrichie encore cette année avec l'arrivée mi-mai d'une boutique de produits locaux « Douceurs des Trois Cornes ».

Dans nos commerces, nous pouvons trouver : alimentation, boulangerie-pâtisserie, bars-restaurants, tabac-presse-loto, laverie automatique, station-service, station de lavage de véhicules, salons de coiffure, institut de beauté...

Les artisans sont nombreux dans différents métiers : terrassement, assainissement, maçonnerie, électricité, charpente, couverture, ébénisterie, carrelage, plomberie - chauffage - sanitaire, entretien des extérieurs...

Tous ces professionnels contribuent à l'attractivité de notre commune et nous les remercions pour leur engagement, leur dynamisme et leur disponibilité.

N'hésitez pas à faire appel à leurs services.

Ressources humaines : deux nouvelles arrivées

Le service administratif de la Commune, qui compte 3 agents, a connu un changement dans son effectif en cette fin d'année 2023. Madame Karine AUTHIER a demandé une mise en disponibilité d'une durée d'un an pour convenances personnelles. Du fait de ce temps d'absence conséquent, il a fallu recruter une personne formée et une période de travail en commun a été nécessaire pour faciliter la prise de poste.

Après la diffusion d'une annonce de recherche d'un(e) assistant(e) administratif(ve), et analyse des 25 candidatures reçues, 4 personnes ont été convoquées pour la réalisation d'une épreuve écrite et un entretien devant un jury de sélection. C'est Madame Marie-

Ségoène PILLARD qui a été recrutée. Titulaire d'un BAC Sciences et Technologie Tertiaire (STT) - gestion, administration, commerce - et d'une solide expérience comme secrétaire de direction, possédant des notions de comptabilité, elle a su convaincre le jury et depuis sa prise de poste, le 11 décembre 2023, M^{me} PILLARD a confirmé par ses compétences et son savoir-être, que le recrutement a été réussi.

À la Maison France Services, un nouveau recrutement a également eu lieu pour remplacer Michaël BLANCHARD, décédé brutalement le 23 septembre 2023. Son poste à temps plein était en partie à la Maison France Services (24h) et en partie au sein du service enfance jeunesse (11h - garderie, interclasse et aide aux leçons

pour les écoliers de l'école élémentaire). Il a été remplacé par Madame Anne-Valérie GUIBERT qui a pris ses fonctions le 13 novembre 2023. Madame GUIBERT avait donné toute satisfaction pendant les 7 premiers mois de l'année 2023 au cours d'un remplacement de congé maternité d'une des animatrices de l'ALSH et c'est dans la continuité que nous lui avons en priorité proposé d'occuper ce poste polyvalent, ce qu'elle a accepté. Là encore, l'intégration a été réussie et Mme GUIBERT est tout autant appréciée des administrés souhaitant être accompagnés dans leurs démarches administratives que des écoliers demandeurs de conseils pour la réalisation de leurs devoirs scolaires!

Clique municipale : de l'image et du son !

Le 8 mai dernier, le groupe de musiciens, sous la houlette de Pascal PINOT, affichait présent comme toujours. Ils co-animait avec la Banda de Bussière-Dunoise la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, fidèles depuis 72 ans, en dépit de difficultés de recrutement en 1974 et une période de sommeil. En 2002, deux copains essaient de contacter les anciens musiciens afin de fêter le cinquantenaire. Avec persévérance et acharnement, ils parviennent à réunir une quinzaine de bénévoles - jeunes ou anciens- pour repartir à l'aventure. Et cette aventure devient pérenne ! L'assiduité du groupe aux séances hebdomadaires de répétition permet à la clique d'afficher présente chaque fois qu'elle est sollicitée par l'histoire de France et de Saint-Vaury. L'image est belle, l'engagement remarquable, le partenariat avec Bussière-Dunoise une plus-value ! Fêtes et commémorations sont toujours

animées par un groupe de musiciens qui ne lâche rien. Non seulement le souci du son, la clique a aussi le souci de l'esthétique : la photo, ci-jointe, prise le 8 mai dernier nous présente une clique revêtue de sa nouvelle tenue d'apparat. Salut les artistes !



2^{ème} Fête de la bière

Le Comité des Fêtes et Loisirs Saint-Valérien organisait la 2^{ème} édition de sa fête des bières locales et artisanales, les 17 et 18 mai.

Entre le dynamisme du Comité des Fêtes et Loisirs et l'appui infaillible de la commune, Saint-Vaury a donné l'habitude des rendez-vous simples et conviviaux qui rayonnent bien au-delà du canton. L'an dernier, une nouveauté s'était glissée dans un calendrier déjà copieux, avec la première Fête des bières locales et artisanales. Le succès fut au rendez-vous et les organisateurs ne se sont pas fait prier pour imaginer une deuxième édition. Et si l'on veut bien considérer qu'une même fête organisée deux ans de suite entre dans la catégorie des traditions, alors nous y voici.

L'an dernier, 6 brasseurs avaient défriché le terrain brassicole saint-valérien ; ils sont revenus et, par de prompts renforts, ils étaient 9 prêts à tirer (leurs



bières) dès le vendredi soir : les brasseries creusoises des Monts de Guéret, de la Creuse (Félis), de La 23 et les Mal Culottés ; mais aussi la Brasserie Verte, la Sagotte et la Luma (Indre), Atelier 235 (Cher) et les bières haut-viennoises de la ferme collective La Tournerie. Ils se sont installés sur l'esplanade devant l'Espace William Chervy (ex-salle polyvalente).

La soirée du vendredi 17 a été particulièrement dense, puisque pas moins de 17 producteurs locaux étaient

également présents. Pendant toute la soirée, il était possible de se restaurer sur place (food-trucks, pizzas, crêpes, glaces, produits vietnamiens, réunionnais, etc.). Le public nombreux a pu apprécier l'animation musicale assurée par Barazic.

Samedi 18, le Comité des Fêtes et Loisirs proposait choucroute traditionnelle, tartes, mais aussi grillades, frites... et une animation musicale par MultiAudio. Nous remercions les 4 brasseurs qui ont fait déguster leurs productions aux connaisseurs qui ont bravé des conditions météorologiques défavorables.

Un grand merci aux services de la Commune et à tous les bénévoles du Comité dont l'implication est indispensable à la préparation et au bon déroulement de toute manifestation ! Et toute candidature est la bienvenue : n'hésitez pas à nous contacter au 06 22 94 59 50

CMJ

Le conseil municipal jeunes reste mobilisé

Constitué de 13 jeunes issus des classes de CE2 à la 6^{ème}, le CMJ continue ses projets sur la commune. Cette année, le téléthon a marqué le début des hostilités en décembre suivi de la traditionnelle chasse à l'œuf qui a réuni près de 70 enfants le dimanche 24 mars. Les jeunes élus et leurs encadrants se sont consacrés sur 3 principaux projets. L'un concerne la collecte de nourriture et objets divers pour la SPA dont les dons ont été remis en mains propres à l'association le mercredi 05 juin. Le second concerne la collecte de petites fournitures scolaires destinées aux élèves du Territoire de la Casamance au Sénégal. Ce projet étant possible grâce à l'appui de l'association Saint-Valérienne ASSEPT CASAMANCE qui recevra les dons le mercredi 26 juin. Cette date sera également l'occasion de finaliser le troisième et dernier projet qui concerne l'installation de

poubelles à cigarettes devant l'école élémentaire et le parvis du gymnase ainsi que l'installation d'un distributeur à sacs pour les crottes de chien encore trop nombreuses sur la commune ! Pour agrémenter l'approche environnementale de ce projet, les jeunes se rendent le mercredi 19 juin à la déchetterie de Limoges afin de mieux comprendre le mécanisme du recyclage.

